

enfants de Trévoux firent demander qu'il leur fût permis de s'exercer à l'arbalète et à l'arquebuse et aux autres armes ; d'avoir des prix qui seroient distribués au plus habiles, et qu'il leur fût permis d'aller aux fêtes et assemblées avec des armes comme ils avoient accoutumé (1). »

Le château et la tour furent visités ; et ce fut sans doute en suite de cette visite qu'Antoine de Rogemont fut chargé de faire fortifier Trévoux.

Au mois de janvier 1563, Soubise qui tenait Lyon, en fit sortir cinq ou six mille huguenots qui vinrent saccager la Dombes et en tirer les provisions dont ils étoient dépourvus.

Le capitaine Moreau, à la tête de trois mille hommes de pied et de quatre cents chevaux s'empara de Trévoux. La garnison du château refusa de se rendre. Moreau fit miner une tour qui sauta avec ses défenseurs. Il y prit six mille muids de froment qu'il envoya dans les greniers publics de Lyon (2).

Aubret semble dire que c'est la tour octogone qui fut minée, et il reprend de Thou de ce qu'il avance qu'elle fut renversée. « Il est vrai, dit-il, que l'on fit sauter une voûte et trois ou quatre planchers qui étoient dans cette tour ; et qu'ayant mis des pétards dans le gros du mur, du côté de la ville, les Huguenots en firent sauter un pan qui se détacha en pain de sucre renversé. Mais l'effet du pétard ou de la mine ne fit que fendre et un peu élever cette partie du mur qui retomba dans le même endroit d'où on l'avoit voulu séparer, et qui y est encore à présent, cette tour subsistant encore et paraissant aussi belle du côté qui est hors la ville que si elle venoit d'être bâtie. »

De Trévoux ces troupes allèrent à Beauregard dont elles pillèrent le château, puis rentrèrent à Lyon avec leur butin.

Avant de sortir de Trévoux elles avaient pillé et ruiné l'église et enlevé les cloches. Le chapitre avait déposé dans le château tous ses titres les plus précieux qui périrent lors de la prise de la tour.

Depuis cette époque le château de Trévoux ne fut plus habité quoiqu'il y eût un capitaine châtelain. Les murs d'enceinte de la

(1) Aubret. *Mém. manusc. sur la Dombes.*

(2) De Thou, t. II, liv. XXXIV, ch. X, p. 330 de l'édition de Londres, 1733.